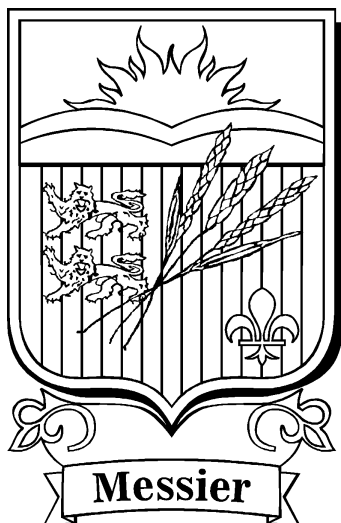




AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

A tous les membres,

**L'Association des familles Messier inc. vous invite à ses Retrouvailles et à son
Assemblée générale annuelle :**

Date : samedi le 23 août 2025

Rendez-vous :

Restaurant Pizzeria Bedford

*41 rue Principale,
Bedford, QC JoJ 1A0
Tél. : 450 248-2880*

Accueil - Brunch : 11 h 15

Assemblée générale annuelle : Débutera vers 13h00

Consulter le menu sur le Facebook du Restaurant Pizzeria Bedford

Réserver votre place avant le 17 août 2025 svp ¹

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée ;
3. Constatation de la régularité de la convocation et lecture ;
4. Vérification du quorum et du droit de présence ;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 août 2024 ;
7. Rapport du président du conseil d'administration ;
8. Présentation du rapport financier 2024-2025 ;
9. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2025-2026 ;
10. Ratification des faits et gestes des administrateurs ;
11. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection ;
12. Élections : Richard Leonardo (283), David Messier (347) et Jacinthe Daigle (423) sont sortants de charge, mais rééligibles ;
13. Discussion sur l'étude de Gilbert Desmarais :
"Les Habits du Seigneur de Cap-Saint-Michel"
14. Varia (ouvert) ;
15. Levée de l'assemblée.

Si nous devons apporter des modifications à notre horaire de la journée, nous vous en informerons à partir de notre page concernant cette activité sur notre site Web. Consultez cette page régulièrement et surtout avant de vous déplacer vers Bedford !

Original signé par David Messier

David Messier, secrétaire

¹ **Brunch** : Menu à la carte.
Veuillez réserver votre place auprès de Réjean :
- téléphone : 450 346-2976 ou
- courriel : famillemessierfamily@gmail.com

ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 25 août 2024 à 12 h à la salle communautaire des Havres Saint-Charles, 150 rue Jules-Phaneuf, Varennes QC J3X 0K6.

Présences :

6 membres sont sur place : Denis St-François (427), Réal Messier (85), Michel Messier (392), Richard Leonardo (283), Stella Messier Bellefroid (222) et Réjean Messier (12). Des problèmes de connexion nous ont empêchés de joindre les 2 membres (David Messier (347) et Jacinthe Daigle (423)) qui voulaient participer en mode virtuel (Teams) :

3 observateurs(trices) : Lucie Marcil, Michèle Chrétien et Paul Bellefroid.

1. Ouverture de l'assemblée.

Le président, Richard Leonardo (283), souhaite la bienvenue à tous les participants et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 24.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

Proposé par Stella Messier Bellefroid (222) et, appuyé par Denis St-François (427) que Richard Leonardo (283) agisse comme président d'assemblée et que Réjean Messier (12) agisse comme secrétaire d'assemblée ; Adopté à l'unanimité.

3. Constatation de la régularité de la convocation et lecture.

Le président mentionne que l'avis de convocation a été publié dans le dernier numéro de La Moisson des Messier (juillet 2024) et sur notre site Web. De ce fait, le président déclare qu'en vertu de nos règlements, l'avis est conforme. Il invite également les membres à prendre connaissance de l'avis de convocation puisqu'il se trouve à la page 1 du Cahier de l'AGA qu'ils ont reçu en début de réunion. Ce document est déposé en annexe à ce procès-verbal.

4. Vérification du quorum et du droit de présence.

Le président constate qu'en vertu de nos règlements, le quorum est atteint. De plus, il rappelle aux participants que seuls les membres ont droit de vote et que les observateurs peuvent émettre des opinions, des suggestions ou des commentaires, mais n'ont pas droit de vote ni ne peuvent se présenter aux élections.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Michel Messier (392), appuyé par Denis St-François (427), que l'ordre du jour soit adopté tel que lu en tenant compte que le point « 13. (Varia) » demeure ouvert. Adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 10 septembre 2023.

Après lecture des points saillants du procès-verbal, il est proposé par Denis St-François (427), et appuyé par Réal Messier (85) d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023. Adopté à l'unanimité.

7. Rapport du président du conseil d'administration.

Le président, Richard Leonardo (283), présente son rapport pour la période allant du 1^{er} avril 2023 jusqu'au 31 mars 2024. Le texte du président fait partie de la documentation remise aux membres participants.

8. Présentation du rapport financier 2023-2024.

Le rapport financier est présenté par le trésorier-adjoint, Réjean Messier (12).

9. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2024-2025.

Réjean Messier mentionne que Mme Lise Ferron nous a informés qu'elle ne désirait pas poursuivre la vérification financière pour l'année 2024-2025.

Réal Messier (85) mentionne qu'il pourrait le faire si c'est le vœu des membres présents.

Il est proposé par Stella Messier Bellefroid (222), et

appuyé par Denis St-François (427)

que Réal Messier (85) soit mandaté pour faire la vérification financière de l'association pour l'année 2024-2025.

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'assemblée demande à Réal Messier (85) s'il accepte de faire la vérification financière de l'association pour l'année financière 2024-2025. Celui-ci confirme son acceptation. Il est donc mandaté de faire la vérification financière de notre association pour l'année 2024-2025.

Adopté à l'unanimité.

10. Ratification des faits et gestes des administrateurs.

Après avoir pris connaissance du travail accompli par les membres du conseil d'administration et du rapport financier, le président demande aux membres une proposition pour ratifier les faits et gestes que les administrateurs ont réalisés au cours de l'année 2023-2024. Il est

Proposé par Réal Messier (85), et

Appuyé par Michel Messier (392)

de ratifier les faits et gestes des administrateurs pour l'année 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

11. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.

Il est proposé par Michel Messier (392), et

appuyé par Denis St-François (427)

que Stella Messier Bellefroid (222) soit nommée présidente d'élection ;

Il est proposé par Réal Messier (85), et

appuyé par Michel Messier (392),

que Réjean Messier (12) soit nommé secrétaire d'élection tout en gardant ses privilèges d'être nommé à un poste au CA.

Stella Messier Bellefroid (222) et Réjean Messier (12) acceptent.

Adopté à l'unanimité

12. Élections.

Les personnes dont le mandat se termine cette année sont Réjean Messier (12), Michel Messier (392) et Denis St-François (427).

Stella Messier Bellefroid (222) procède à l'ouverture des mises en candidature :

Richard Leonardo (283) propose que :

Réjean Messier (12),

Michel Messier (392) et

Denis St-François (427).

soient mis en nomination pour un poste au conseil d'administration.

Il est appuyé par Michel Messier (392) pour la proposition de Réjean et celle de Denis et il est appuyé par Denis pour la proposition de Michel.

Ne recevant pas d'autres candidatures, Denis St-François (427) propose la fermeture des mises en candidature. Il est appuyé par Michel Messier (392).

Adopté à l'unanimité.

La présidente d'élection demande à Réjean, Michel et Denis s'ils acceptent cette nomination au conseil d'administration.

Réjean Messier (12), Michel Messier (392) et Denis St-François (427) acceptent. Leur mandat se terminera en 2026.

Puisque nos règlements nous permettent de former un conseil d'administration qui pourrait compter jusqu'à 10 membres, la présidente d'élection déclare « élus par acclamation pour un terme de deux ans » les 3 membres qui ont accepté d'en faire partie. Le conseil d'administration 2024-2025 sera donc composé de 6 membres, soit :

Réjean Messier (12) : fin de mandat 2026

Richard Leonardo (283) : fin de mandat 2025

David Messier (347) : fin de mandat 2025

Michel Messier (392) : fin de mandat 2026

Jacinthe Daigle (423) : fin de mandat 2025

Denis St-François (427) : fin de mandat 2026

Rapport financier 2024-2025

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

REVENUS :

Cotisations	730,12 \$	
Cotisations payées à l'avance	411,06 \$	
Cotisations « Membre à vie »	200.00 \$	
La Moisson	- \$	
Épinglettes	- \$	
Écussons	- \$	
Don	275.00 \$	
Activités	33,90 \$	
Autres	8,23 \$	
Total des Revenus		1 658,31 \$

DÉPENSES :

La Moisson - Impression	462,90 \$	
La Moisson - Expédition	517.16 \$	
Total - La Moisson		980.06 \$
Épinglettes	- \$	
Écussons	- \$	
Personne morale		39.00 \$
Activités - AGA - organisation	193.93 \$	
Activités - Reconnaissance	- \$	
Activités sociales	- \$	
Total - Activités		193.93 \$
Site web		425.87 \$
Frais de bureau - Papeterie, etc.	- \$	
Frais de bureau - Équipement	689.16 \$	
Total - Frais de bureau		689.16 \$
Frais bancaires		81,45 \$
Autres— Etude costumes Michel Messier		900.00 \$
Total des dépenses		3 309,47 \$
Profit / Perte		(1 651,16) \$
Total de l'inventaire		3 540,29 \$

ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC

BILAN

du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

ACTIF :

En caisse au 31 mars 2025 11 192,98 \$

Total : 11 192,98 \$

PASSIF :

Compte à payer au 31 mars 2025 - \$

Total : - \$

ACTIF - PASSIF : 11 192,98 \$

CAPITAL :

Capital au 1 avril 2024 12 844,14 \$

Profit / perte (1 651,16) \$

Total : 11 192,98 \$

AVOIR NET : 11 192,98 \$

INVENTAIRE

Épinglettes et écussons 540,00 \$

Numéros de La Moisson 1 560,00 \$

Équipements divers 1 440,29 \$

Total de l'inventaire : 3540,29 \$

Rapport produit par : David Messier (347)

Signature --- original signé par David Messier ---

Rapport vérifié par : Réal Messier (85)

Signature --- original signé par Réal Messier ---

ce 15 mai 2025 à Varennes, QC

RAPPORT DU PRÉSIDENT- 2024-2025

Par la présente, j'aimerais vous présenter mon rapport annuel pour l'année débutant le 1^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025.

Encore une fois cette année, nous avons respecté notre engagement de publier trois numéros de notre journal, La Moisson des Messier, et cela, grâce au travail de Réjean (12). Notre page Facebook est très appréciée et cela est toujours l'œuvre de David (347). Même si cela est un peu plus difficile de convaincre nos membres de nous raconter leurs histoires familiales, nous avons quand même régulièrement reçu des textes de différents collaborateurs pour publication dans notre journal. Toutes vos histoires familiales méritent d'être partagées parce qu'elles sont uniques et intéressantes. Merci à tous ceux et celles qui nous ouvrent leurs albums souvenirs et qui nous racontent leurs histoires ! Si ce n'est pas déjà fait, commencez à écrire l'histoire de votre famille... et éventuellement, partagez-là avec les autres membres de votre association !

Deux activités ont été organisées : une visite au Parc Marie-Victorin de Kingsey-Falls le 7 juillet 2024 et un brunch de cabane à sucre à la ferme Équinoxe de St-Pie-de-Bagot, propriété de Jeannine Messier (membre 373), à la fin mars 2025. Une quinzaine de personnes ont participé à la rencontre de Kingsey-Falls et la cabane à sucre a dû, à notre grand regret, être annulée, car de la grêle et une température exécrable étaient annoncées pour la date choisie, sans compter que peu de membres s'étaient inscrits à cette activité !

L'automne dernier, nous avons donné un mandat à M. Gilbert Desmarais, historien, afin qu'il nous guide dans le choix des habits que nous pourrions acquérir pour personnifier notre ancêtre, Michel Messier, lors d'événements à caractères historique et/ou familial. Le rapport de M. Desmarais est disponible et accessible sur notre site Web. La façon d'y accéder est très bien expliquée à la page 23 du dernier numéro de La Moisson des Messier, notre journal familial.

Quelque temps après la tenue de notre AGA 2024, nous avons encore reçu une réponse négative des autorités de la ville de Varennes à notre dernière demande de reconnaissance de Michel à titre de cofondateur de Varennes soumise à l'automne 2022. Comme mentionné à deux reprises dans mon « Message du président », je continue à travailler sur ce dossier !

Le 19 septembre dernier, j'ai proposé aux membres du conseil d'administration de nommer Réjean (12) membre honoraire de notre association. Bien que ma proposition a été entérinée de façon unanime, aucune suite n'a été donnée. Pourquoi ? Avouez que cela aurait été un peu gênant pour Réjean d'écrire lui-même un article qui aurait fait état de son implication et de faire l'éloge de ses réalisations des 20 dernières années ! Pour ne parler que du journal, saviez-vous que le prochain numéro de La Moisson des Messier sera notre 110^e numéro à être publié ? Jusqu'ici, 7 éditeurs se sont succédé à la direction du journal et, pour sa part, Réjean a mené à bien la publication de 59 numéros jusqu'ici. Sans minimiser le travail des autres éditeurs, vous aurez compris qu'ensemble, les 6 autres éditeurs cumulent la réalisation d'un total de 50 numéros ! Je ne nommerai pas ici tous les autres dossiers dans lesquels Réjean s'est investi au cours des années et les garderai pour un éventuel article qui sera publié dans La Moisson des Messier.

Notre invitation lancée à plus de 175 descendants de Messier nous aura permis de rallier 14 nouveaux membres (2 à vie et 12 réguliers). Nous sommes toujours en train de sonder ceux et celles qui n'ont pas renouvelé leur carte de membre afin de connaître ce qui aurait pu les convaincre de poursuivre avec l'association.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas souligner le travail des membres de notre conseil d'administration. Au cours de l'année, nous avons tenu 3 réunions par Teams. Si vous avez le goût de vous impliquer pour votre association et de vous joindre à l'équipe du conseil d'administration, il est toujours possible de le faire puisque nos règlements prévoient que le conseil d'administration peut compter jusqu'à 10 membres ! N'hésitez pas à soumettre votre candidature : plus on est nombreux autour de la table (virtuelle), plus on a d'idées à suggérer et de bras pour accomplir la tâche !

Veuillez agréer, chers membres, mes salutations les plus distinguées.

Richard Leonardo, président

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres
Association des Familles Messier inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des Familles Messiers Inc. au 31 mars 2025, de même qu'à l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 2025. Notre examen a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, vérification sommaire des écritures et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'Association.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Signé : —original signé par Réal Messier (85)—

Réal Messier, vérificateur mandaté
Varennnes, QC, le 15 mai 2025.

Notes personnelles

[illegible]